

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE D'AVALLON

AVALLON *mag'*

#55
AVR 2023



Avallon
...passionnément

DOSSIER

Réaménagement des places
Odebert et Vauban

SOMMAIRE

3. ÉDITO

4-5. DOSSIER : TRAVAUX

Odebert / Vauban :
place au réaménagement

6-7. EN IMAGES

8. CULTURE

Bienvenue au Bel Automne
Le festival des Trois Muses
fête ses 20 ans



12. ENVIRONNEMENT

Le fleurissement 2023
Concours « A l'Heure des Fleurs »

13. SPORT

Thaïs Calmus, championne de l'année
L'agenda des manifestations

14. BUDGET 2023

Un budget de relance

SUIVEZ-NOUS



VILLE-AVALLON.FR



VILLE D'AVALLON



VILLE_AVALLON



APPLICATION INTRAMUROS

9. ÉCONOMIE

La ville à l'écoute
Piétonisation de la Grande Rue

10-11. VIE DE LA CITÉ

Savoir rouler à vélo
La maison des étudiants en santé est ouverte
De nouvelles délégations au conseil municipal



15. PAROLE À L'OPPOSITION INFOS PRATIQUES





JAMILAH HABSAOUI

Maire d'Avallon

 Jamilah Habsaoui

Chères Avallonnaises, chers Avallonnais,

C'est le printemps. Le temps des plantations, le temps du renouveau. Le temps aussi, pour les collectivités d'établir les budgets. Un exercice de plus en plus difficile compte tenu des incertitudes, du manque de visibilité à moyen terme. La guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'augmentation des coûts de l'énergie, sur l'inflation galopante, un climat social tendu, ne nous permettent pas d'évoluer dans un environnement favorable.

Pour autant, nous maintenons le cap en respectant nos engagements. Nous avons conscience aussi des difficultés rencontrées par chacune et chacun d'entre vous dans la gestion de votre quotidien. C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale privilégie la solidarité pour ne pas faire supporter à la population des charges supplémentaires.

Contrairement à bon nombre de communes nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts sans réduire les services, de maintenir l'enveloppe des subventions destinée aux associations, qu'elles soient sportives, culturelles ou environnementales. Parce que les associations sont des acteurs essentiels à l'animation de la cité. L'occasion pour moi de saluer leur engagement.

Malgré ces difficultés partagées nous arrivons à porter nos projets et à les financer grâce à une gestion maîtrisée. Trois dossiers importants vont marquer cette année 2023 : l'ouverture d'une médiathèque rue du général Leclerc, d'importants travaux à la collégiale Saint-Lazare et, surtout, le réaménagement complet de la place des Odebert et de la place Vauban. Un chantier qui va renforcer l'attractivité du coeur de ville et changer la vie des Avallonnaises et des Avallonnais (voir notre dossier).

Renforcer l'attractivité : c'est notre souci permanent et il va bien au-delà de l'aménagement urbain. En s'appuyant sur le dispositif « Petites Villes de Demain » nous avons densifié notre tissu commercial, établi des liens avec les chefs d'entreprise afin de favoriser les synergies entre la municipalité et les acteurs économiques.

Avec les beaux jours, les rues du centre ville vont retrouver leur animation. La piétonisation qui sera remise en place à partir du 15 mai, permettra de s'asseoir aux terrasses en toute sécurité. C'est aussi la reprise de la saison culturelle avec de nombreuses expositions qui vont renforcer l'attrait touristique du quartier historique au riche patrimoine médiéval.

Enfin, en raison du changement climatique, nous avons aussi été amenés à revoir notre politique environnementale en matière de gestion des espaces verts. Ainsi, le fleurissement de la ville va prendre une autre forme en raison des restrictions d'eau. Nous avons lancé une première opération de fleurissement des pieds de murs, en lien avec les habitants. L'objectif étant que les fleurs remplacent les mauvaises herbes et nourrissent insectes et abeilles. C'est le principe de la biodiversité, une valeur portée par les Stations Vertes.

Jamilah Habsaoui

Maire d'Avallon
Conseillère régionale



ODEBERT / VAUBAN : PLACE AU RÉAMÉNAGEMENT

S'il est un chantier qui va transformer le cœur de ville, c'est bien celui de la place des Odebert et de la place Vauban. Un chantier de revitalisation qui repose sur le réaménagement des espaces publics afin d'améliorer le cadre de vie des Avallonnais.

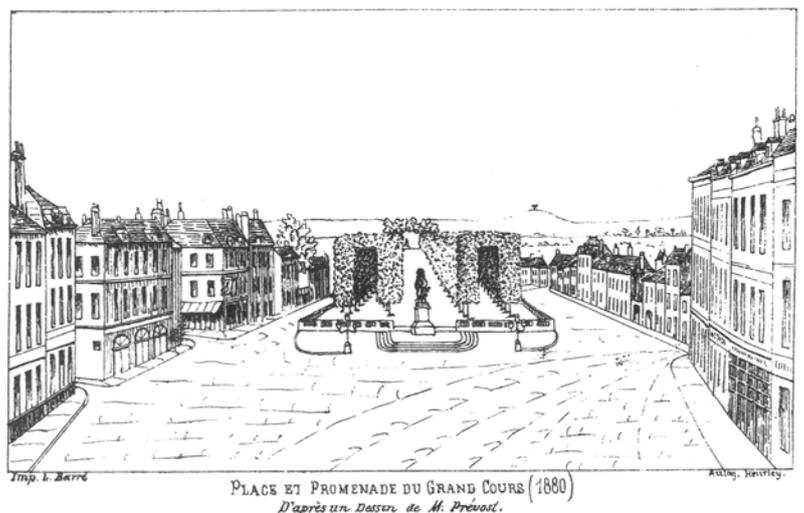
Trouver un équilibre entre le piéton et la voiture, sécuriser les espaces en créant des massifs plantés de vivaces et d'arbustes, ajouter un mobilier urbain pertinent pour en faire un lieu de convivialité. Un lieu où chacun aura envie de se poser face à la statue de Vauban avec les Terreaux en toile de fond. Ce sont tous ces critères qui ont guidé les choix de la municipalité pour redonner à cet endroit stratégique la dimension qui était la sienne à la fin du 19^{ème} siècle, quand on la nommait encore place du Grand Cours.

Il en aurait des histoires à raconter le Vauban de Bartholdi depuis son installation sur son piédestal (1873), là où débouchent les principales rues accédant au cœur de la cité. Il dirait que c'était la plus belle place de la ville, très attractive et particulièrement animée les jours de foires et marchés. La place des Odebert n'était pas en reste. Les plus anciens se souviennent de sa transformation en champ de foire pour accueillir le matériel agricole, les produits du terroir et l'exposition du bétail. Sans

oublier la célèbre « rue de la Soif », là où on refaisait le monde.

Et puis Vauban a suivi l'évolution de la société de consommation. La grande distribution a rebattu les cartes du commerce, les agriculteurs sont de moins en moins nombreux, l'automobile a remplacé l'hippomobile ... Heureusement les petits producteurs continuent à alimenter nos marchés.

Les données ne sont plus les mêmes. Une raison suffisante pour redonner une âme à cette place qui sera à la fois le cœur et le poumon de la ville. Un élément d'attractivité alliant qualité, convivialité et fonctionnalité. L'occasion de mettre en valeur la porte d'entrée patrimoniale, commerciale et touristique d'Avallon.



PLACE ET PROMENADE DU GRAND COURS (1880)
D'après un Dessin de M. Prévost.

ALORS DE QUOI S'AGIT-IL ?

PLACE DES ODEBERT



Elle est consacrée au stationnement des voitures. Elle restera le principal parking du centre ville mais avec un aménagement qui permettra aux piétons de cheminer en toute sécurité. Les trottoirs peu adaptés, côté commerces, leur rendent l'accessibilité difficile. Il convenait de trouver un équilibre entre le piéton et l'automobiliste – qui devient piéton dès qu'il a garé sa voiture – en matérialisant l'espace réservé à chacun par des enrobés de couleurs différentes. Quant aux places de stationnement, elles seront réalisées en pavés béton drainant et joints engazonnés pour préserver la perméabilité des sols. Des places de stationnement minute et des places handicapés seront conservées devant les commerces et 8 bornes de recharges électriques seront installées.



Pour qu'il y ait une continuité dans le traitement du centre ancien, de l'autre côté des Terreaux, la rue Mathé sera également revisitée pour apporter de la cohérence à ce vaste chantier de réaménagement.

PLACE VAUBAN



C'est là où le changement sera le plus remarquable. Libérée des voitures, la place Vauban va offrir un nouveau visage et devenir un lieu où il fera bon se retrouver.

Un jardin public dans un cadre paysager harmonieux pour apporter une dimension végétale et environnementale répondant au réchauffement climatique. Une noue paysagère en escalier permettant de récupérer l'eau de pluie, des massifs de plantes issues du Morvan, des arbustes et un mobilier urbain fait de bancs de différentes formes, composeront cette nouvelle place. Pour répondre aux attentes des familles, un jeu devrait même être dessiné au sol.

BON À SAVOIR

- **Partenaires** : Etat - Région Bourgogne Franche-Comté - UDAP 89 (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Yonne / ABF) - DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - Sites classés) - Parc naturel régional du Morvan

- **Coût total du réaménagement** :
2 155 000€ HT

- **Financement** : Etat (DETR) - Fonds vert (renaturation) - Région BFC (enveloppe de 750 000 €) - Fonds propres de la ville

- **Début prévisionnel des travaux** :
4ème trimestre 2023.

EN IMAGES





1. Avallon devant les caméras de France 3 Bourgogne, qui avait délocalisé pour la journée, ses deux journaux télévisés. Jamilah Habsaoui était l'invitée du JT de 19h.

2. Vendredi 11 février s'est tenue la remise des prix du concours « Avallon en habit de fêtes ». Cette année, 11 Avallonnais avaient décidé de tenter leur chance. Félicitations à eux.

3. Vendredi 31 mars, 1ère opération de fleurissement des pieds de murs avec les habitants d'Avallon et le service Espaces Verts.

4. Vernissage de l'exposition « Les Fables de la Fontaine à la règle et au compas » au Musée de l'Avallonnais Jean Després, mêlant travaux des élèves du Collège M.Clavel et de l'école V.Hugo, et les oeuvres de Francis Hitier. A découvrir jusqu'au 4 mai.

5. Jamilah Habsaoui et Pascal Germain ont inauguré la piscine d'Avallon, devenue intercommunale, en présence des différents financeurs de l'opération de réhabilitation et du nageur Jérémy Stravius.

6. Fabienne Verhelst remporte le championnat de Bourgogne de tennis (plus de 65 ans) et représentera le Tennis Club Avallonnais au championnat de France à Roland Garros en juin.

7. Traditionnel rendez-vous du mois de février, le concert des classes d'orchestre et de danse du Conservatoire a fait salle comble au Marché Couvert.

8. Samedi 21 janvier, Jamilah Habsaoui a présenté ses voeux aux Avallonnais dans la salle des fêtes du Marché Couvert.



CULTURE



« Bienvenue au bel automne » © G. Aresteanu

Expositions, événements, soirées spéciales, vous aurez un vaste choix de sorties au cours des prochaines semaines ...

Notez d'ores et déjà dans vos agendas le prochain rendez-vous de la saison culturelle qui vous est proposé au marché couvert. La compagnie Cavalcade vous souhaite la « **Bienvenue au Bel Automne** », **samedi 29 avril à 20h.**

En parcours de PMA depuis 6 ans, Virginie, aide-soignante en maternité, vient d'être mutée à la maison de retraite « le Bel Automne » à sa demande. Elle y apprivoise ses nouvelles fonctions et ses nouveaux collègues : Maité l'aide soignante au grand coeur encartée CGT, Philippe Cassignard le médecin pince sans rire, Dolorés l'infirmière misanthrope, la directrice hystéro-maternante, Catherine l'animatrice névrosée...

Une succession d'instantanés hilarants et gonflés de tendresse pour ce coup de coeur du club de la Presse Avignon Off 2022.

// Entrée : 12 et 5 € - Abonnés 6 et 2 €

LE FESTIVAL DES TROIS MUSES FÊTE SES 20 ANS !!



Cette année le festival des 3 muses fêtera sa 20^{ème} édition. Sa philosophie reste pluridisciplinaire. En entrant à l'âge adulte nous lui conservons sa fraîcheur en mixant avec délectation le théâtre, la musique et la danse dans des esthétiques volontairement multiples. Les grands ensembles répondront aux mises en scènes audacieuses et les chorégraphies seront accompagnées par l'orchestre symphonique, dernier né des orchestres présents au sein du conservatoire.

9 spectacles vous seront proposés, sur une semaine, du 16 au 30 juin.

// Programme détaillé disponible courant mai.

A VOS AGENDAS !



DIMANCHE 30 AVRIL À 16H

FLÛTISSIME, FLÛTES DE L'YONNE

Salle des Maréchaux - Hôtel de ville - *Gratuit*

VENDREDI 5 MAI À 20H30

**ENSEMBLE A PIACERE ET ORCHESTRE
D'HARMONIE 1ER CYCLE** (Conservatoire d'Avallon)

Salle des Maréchaux - Hôtel de ville
Gratuit

SAMEDI 13 MAI À PARTIR DE 19H

LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Musée de l'Avallonnais J.Després - *Gratuit*

DIMANCHE 14 MAI À 10H30

CINESPIÈGLE « GROSSE COLÈRE ET FANTAISIES »

Cinéma Le Vauban - rue Maréchal Foch
Tarif unique : 4 €

LUNDI 15 MAI À 18H

« LUNDI MUSIQUE » (Conservatoire d'Avallon)

Conservatoire - 55, grande Rue - *Gratuit*

MERCREDI 17 MAI À 14H15

« MERCREDI MUSIQUE AUSSI » (Conservatoire d'Avallon)

Musée de l'Avallonnais J.Després - *Gratuit*

SAMEDI 3 JUIN À 20H30

ENSEMBLE DE FLÛTES ET CLASSE THÉÂTRE
(Conservatoire d'Avallon)

Salle des Maréchaux - Hôtel de ville - *Gratuit*

LA FÊTE DE L'ÉCOTOURISME, FÊTE DE LA NATURE

du 13 mai au 4 juin 2023



La Ville d'Avallon, labellisée Station Verte, propose lors de la fête de l'Écotourisme une programmation en lien avec son patrimoine naturel, culturel ou historique, en faveur d'un tourisme nature, respectueux de l'environnement et de la biodiversité.

Depuis 2020, la Ville a intensifié son intervention en partenariat avec les associations environnementales de la Ville très actives et fortes de propositions, en offrant des spectacles, des balades, des activités, et des animations variées pour ouvrir les yeux des visiteurs et des habitants sur la beauté de notre terroir et faire découvrir les savoir-faire locaux. La thématique de cette année sera l'Art au jardin.

Programme détaillé bientôt disponible.



LA VILLE À L'ÉCOUTE

Dans le cadre du plan d'action pour la dynamisation du centre-ville, la commune d'Avallon a lancé sa première enquête auprès des commerces de centre-ville.

L'objectif des enquêtes est de disposer de données quantitatives et qualitatives sur la vitalité économique du centre-ville, qu'il s'agisse des installations, des fermetures d'enseigne ou des retombées économiques sur une période déterminée.

Le sujet de la première enquête est la mesure de l'impact des fêtes de fin d'année 2022 sur les commerces de proximité.

Qu'apprenons-nous via l'enquête sur les fêtes de fin d'année ?

- La fréquentation dans les commerces pour Noël 2022 a été très tardive (sur la dernière semaine de Noël).

- Pour 42,9% des réponses la clientèle de proximité (territoire Avallonnais) représente plus de 60% du flux.
- Résultat plus étonnant : Les pages Facebook des commerces sont le moyen le plus utilisé afin de communiquer sur les modifications horaires et sur les actions en magasin. Vient ensuite un affichage à l'entrée et le bouche à oreille.
- Vœux exprimés par les commerçants : Ils souhaitent le retour d'un marché de Noël en cœur de ville, des zones pour flâner, plus de bancs, des fanions l'été, une réflexion plus élargie sur les jours fériés, les samedis, l'été.
- Animations réalisées par les commerçants durant les fêtes de Noël : Vous pouvez trouver l'esprit de Noël en entrant dans les boutiques. Entre 70% à 80% des répondants ont décoré leur vitrine et boutique intérieure. Des efforts ont également été faits pour 40% des commerces qui proposaient des coffrets de Noël.



ERRATUM

Dans le dernier numéro d'Avallon Mag, une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone de la pizzeria **Trattoria chez Antone**. Si vous souhaitez passer commande et découvrir les spécialités italiennes de Martin, il suffit de composer le 03 86 40 32 37.
45, grande rue Aristide Briand – Facebook : Trattoria chez Antone

LA GRANDE RUE SERA PIÉTONNE, DU 15 MAI AU 3 SEPTEMBRE

Avec les beaux jours, la Grande Rue Aristide Briand va faire la part belle aux piétons. En effet, comme l'année dernière, elle sera interdite aux voitures en soirée et pendant les week-end, à partir du lundi 15 mai. Une piétonisation attendue par la majorité des commerçants et aussi par leurs clients notamment les touristes qui peuvent déambuler en toute sécurité. La fermeture de la rue permet en effet aux cafetiers, restaurateurs, boulangers et autres commerces, d'installer leurs terrasses ou de déballer dans la rue. Il en résulte une animation, avec des concerts, digne d'une ville touristique. Une animation qui témoigne de l'attractivité commerciale de la ville.

Pendant cette période – **15 mai au 3 septembre** – la signalétique sera renforcée pour permettre aux automobilistes d'accéder facilement à la place de l'Hôtel de ville et au quartier historique. Par ailleurs, pour faciliter le stationnement pendant la saison estivale, **le parking des Capucins sera ouvert le samedi jusqu'à fin octobre.**



Bon à savoir

La grande rue sera piétonne tous les soirs, du lundi au jeudi, entre 19h15 et 2h

Le week-end, la fermeture sera totale du vendredi soir (19h15) au lundi matin (2h).

LA VIE DE LA CITÉ



SAVOIR ROULER À VÉLO

Avoir un vélo, c'est bien. Savoir rouler en toute autonomie, c'est mieux. C'est pour bien appréhender la pratique du « deux roues » que 140 élèves des écoles primaires des Chaumes et de la Morlande ont participé à une journée pédagogique dans le cadre sécurisé du camping municipal Sous Roche.

L'enjeu était de permettre aux enfants de 6 à 11 ans de devenir autonome à vélo et de les inciter à pratiquer quotidiennement une activité physique et à se déplacer de manière écologique et économique. Coiffés du casque réglementaire, ces jeunes ont pu sillonner les différentes allées du camping, charge à eux de rouler à droite et de respecter le code de la route. Des panneaux de signalisation routière avaient ainsi été installés et deux agents de la police municipale ont apporté leur contribution à cette opération très appréciée du jeune public, des enseignants et des accompagnateurs.

L'aménagement de pistes cyclables, notamment dans le quartier des Chaumes, devrait permettre à ces élèves motivés de passer de l'apprentissage en milieu fermé à la réalité de la circulation en ville.

DES VISITES À DOMICILE POUR LES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES



Des visites « convivialité » à domicile sont organisées pour les seniors d'Avallon qui vivent seuls et qui se sentent isolés. Elles ont lieu toutes les deux semaines, le mardi ou le mercredi après-midi et durent environ une heure. Les visites se font au domicile des personnes qui le souhaitent et sont effectuées par des binômes de bénévoles, sélectionnés par l'équipe de l'espace Sénior. Ces visites sont des moments d'échanges et de partages très appréciés par les personnes visitées.

Pour les personnes âgées qui souhaiteraient bénéficier de

LA MAISON DES ÉTUDIANTS EN SANTÉ EST OUVERTE



Les étudiants en santé ont désormais leur pied à terre à Avallon. En effet, depuis début mars les premiers étudiants, en stage dans l'Avallonnais, ont pris possession de leur studio. L'aboutissement d'un projet porté par le PETR du Pays Avallonnais et très attendu par les professionnels de santé du territoire.

Le bâtiment, qui se situe à proximité immédiate de l'hôpital, comporte 10 studios individuels entièrement meublés ainsi qu'une salle de vie commune dans laquelle ils peuvent partager leurs repas, se réunir, regarder la télé ... Un espace de convivialité souhaité par les étudiants qui avaient été concertés pour l'aménagement. Une buanderie avec lave linge et sèche linge est également mise à leur disposition.

Actuellement seulement deux étudiants sont hébergés, mais les stages d'internat qui débutent en mai et novembre devraient permettre d'accueillir les prochains stagiaires dans les meilleures conditions. L'ouverture de cette Maison des Etudiants en Santé est un atout important qui contribue à renforcer l'attractivité du territoire.

L'objectif étant que ces résidents temporaires, pendant leurs études, deviennent de futurs professionnels de santé à Avallon et alentours.

ces visites à domicile ou pour tout autre renseignements, veuillez contacter l'espace Sénior de la ville d'Avallon au 06.15.03.55.70 - 03.86.33.52.68



DE NOUVELLES DÉLÉGATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL



Didier Oudin



Laëtitia Levoy



Pierre Burgarella

Suite à des départs pour raisons professionnelles ou personnelles plusieurs élus ont fait leur entrée dans l'équipe municipale. L'occasion à mi-mandat de procéder à des réajustements en attribuant de nouvelles délégations :

- **Léa Coignot** est première adjointe en charge de la transition écologique et de la forêt
- **Tony Chevaux** devient adjoint aux sports et à la jeunesse
- **Isabelle Houé-Huberdeau**, adjointe à la politique sociale et l'éducation
- **Nicolas Cochefert**, conseiller délégué à l'animation des quartiers
- **Gérard Delorme**, conseiller délégué, hérite de la communication en plus de l'attractivité et des labels
- **Christine Buré**, conseillère déléguée à l'énergie et à la biodiversité
- **Didier Oudin**, conseiller délégué aux sports, en charge de la rénovation des équipements sportifs
- **Laëtitia Levoy**, conseillère déléguée à la solidarité et à l'insertion
- **Pierre Burgarella**, conseiller municipal



RÉVISION ALLÉGÉE DU PLUI

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est un document d'urbanisme qui est élaboré à l'échelle des 48 communes de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM).

Son principal rôle est de fixer les possibilités de construction parcelle par parcelle. Il permet également de protéger les espaces agricoles ou naturels, d'encadrer l'aspect des constructions, de projeter la localisation des nouvelles zones d'activité économique, etc.

Concernant le citoyen, c'est ce document qu'il devra consulter pour obtenir un accord pour son permis de construire ou sa déclaration de travaux, etc.

Le PLUi se révisé légèrement sur ma commune

La CCAVM a récemment prescrit deux révisions allégées du PLUi :

- La révision allégée « Entrées de Ville » ;
- La révision allégée « Réduction de zones naturelles et agricoles sur les communes d'Avallon d'Etaules et de Magny » ;

La première a été prescrite en vue de voir se concrétiser divers projets économiques et de transition énergétique soumis à des études « entrées de ville » sur la commune d'Avallon et quelques autres. Ces études doivent permettre de réduire les distances de recul réglementaires établies à 75 et 100 mètres sur les secteurs suivants : la zone d'activités « Porte d'Avallon » à Avallon ; la zone d'activités de la Croix Verte et de l'Etang à Avallon et Sauvigny-le-Bois ; l'entrée ouest d'Avallon ; la zone d'activités « Bon Juan » et son projet d'implantation

de panneaux photovoltaïques au sol à Magny ; la zone d'activités « Porte du Morvan » à Magny ; l'ancienne base autoroutière et un projet de panneaux photovoltaïques au sol au lieu dit des Battées à Sauvigny-le-Bois et, enfin, la zone d'activités du Champ Ravier visant à accueillir l'extension de l'unité de méthanisation à Etaules.

La deuxième, quant à elle, a été prescrite en vue d'agir pour la transition énergétique du territoire avec l'extension du site de méthanisation du Champ Ravier sur la commune d'Etaule, de lutter contre l'étalement urbain en permettant la densification du hameau de Chassigny à Avallon et d'oeuvrer pour l'attractivité du territoire et garantir l'offre pédagogique de qualité en autorisant l'accueil d'un nouveau groupe scolaire sur la commune de Magny.

DONNEZ VOTRE AVIS !

Dans le cadre de ces révisions allégées, vous pouvez donner votre avis et consulter les projets de ces révisions allégées à l'adresse suivante :

<https://cc-avm.com/urbanisme/plui-ra/>

et au siège de la CCAVM, 9 rue Carnot à Avallon ; dans votre mairie à Avallon (service urbanisme), 39 Grande rue Aristide Briand ; en mairie d'Etaule, 16 rue Romaine ; en mairie de Magny, 4 rue de la Cure et en mairie de Sauvigny-le-Bois, 31 rue de la Liberté aux jours et horaires habituels d'ouverture.



UN FLEURISSEMENT REPENSÉ ET PLUS ÉCONOMIQUE

Le printemps pointe le bout de son nez et notre réflexion sur le fleurissement de la ville aussi !

La végétation dans nos quartiers, notre centre historique, nos parcs est un réel enjeu afin d'apporter un petit peu de douceur dans votre quotidien et celui de nos touristes.

Cependant, la ressource en eau est aussi un sujet qui nous tient à cœur.

La ville d'Avallon fait l'acquisition d'une cuve de 300m³ pour récupérer les eaux de pluie afin de réduire notre consommation pendant la période estivale et palier aux interdictions.

Cependant, notre réflexion pour cette année ira beaucoup plus loin.

Un jardin nourricier sera créé dans le jardin de la Mairie.

Il réunit dans un même jardin les plantes ornementales et les plantes comestibles (légumes perpétuels, aromatiques et fruits). Ces différentes plantes sont associées de manière subtile et cohérente, pour qu'elles s'épanouissent pleinement et donnent le meilleur d'elles-mêmes !

Exemple de plantations : aubergine, basilic, choux, menthe, coriandre, tomates...

Nous allons privilégier les massifs en pleine terre qui perdureront toute l'année dans le but de faire des économies d'eau.

De plus, un système de gouttes à gouttes sera installé sur tous les massifs.

Par conséquent, le fleurissement aérien sera moindre et repensé en fonction de l'exposition au soleil.

Exemple de plantations : anigozanthios, gaura, coreopsis...

Comme vous avez pu le constater, la nature souffre depuis plusieurs années et les arbres ne sont pas épargnés.

Une enveloppe de 40 000 euros est allouée en 2023 pour replanter des essences à différents endroits de la ville.

40 000

C'est la somme en euros allouée pour planter les différentes essences

300

C'est la capacité en m³ de la cuve achetée pour récupérer l'eau de pluie

CONCOURS « A L'HEURE DES FLEURS » 2023



Les inscriptions pour le concours à l'heure des fleurs sont ouvertes **jusqu'au 23 juin** auprès du service Communication de la Ville d'Avallon par téléphone au 03.74.95.18.98 ou par mail à communication@ville-avallon.fr. Vous pouvez vous inscrire dans les catégories : maison, appartement, commerce/entreprise/restaurant. Cette année, le thème retenu est « **l'Art au jardin** », sous toutes ses formes, fil conducteur de l'ensemble du fleurissement pour la Ville d'Avallon. C'est le moment de donner une seconde vie à certains objets ! Mettez le nez dans vos greniers, et place à l'imagination ! Pensons à notre planète en privilégiant des essences qui ne demandent pas un arrosage conséquent.

SPORT



THAÏS CALMUS, CHAMPIONNE DE L'ANNÉE

L'haltérophilie a encore été à l'honneur à l'occasion de la remise de récompenses aux meilleurs sportifs de l'année 2022. Après Pauline Comte, lauréate en 2019, c'est Thaïs Calmus qui a reçu le trophée des mains du nageur Jérémy Stravius et de Jamilah Habsaoui, maire d'Avallon.

Championne de France dans la catégorie U15 (- de 55kg), Thaïs Calmus vient de changer de catégorie d'âge (U17) et de poids (- de 59 ou - de 64 kg). Sa progression est étonnante puisqu'elle vient de porter ses records à 68 kg à l'arraché et 78 kg à l'épaulé jeté, obtenant ainsi sa qualification aux championnats de France. Il lui faut encore gagner 9 kilos au total des deux mouvements pour prétendre participer aux championnats d'Europe. Un objectif largement atteignable pour cette athlète longiligne, venue de la gym, adepte de la course à pied, passant du sport loisir à la compétition en découvrant l'haltérophilie juste avant le confinement.

C'est son grand-père, Jean-Claude Collinot qui lui a fait soulever sa première barre. Depuis, elle a fait de la salle du HCA sa seconde maison. Travailleuse acharnée, toujours souriante, elle mise sur l'explosivité. Sous le regard attentif de Momo Barkat, son entraîneur, il lui faut désormais travailler sa force pour atteindre de nouveaux sommets. Une vraie combattante qui aimerait rejoindre l'armée pour apprendre à se surpasser et vaincre sa timidité.

LE PALMARÈS

Championne de l'année : Thaïs Calmus (haltérophilie), 2^{ème} Charlotte Didry (natation), 3^{ème} Fabrice Laligant (chiens sportifs)

Club de l'année : Vauban Forteresse (échecs), 2^{ème} équipe U13 Avallon FCO (football), 3^{ème} équipe U11 ABC (basket)

Espoirs : Charlotte Didry (natation)

Performance : Timoteï Besancenot (cyclisme PAC)

Révélation : Arwen Griffiths (natation)

Manifestation : Avallon Sports Event pour une étape du championnat de France de duathlon

Coup de cœur : Les petits pas de Léonie

D'UN STADE À L'AUTRE 30 AVRIL ET 1ER MAI : TOURNOI DES JEUNES FOOTBALLEURS



Pour la 43^{ème} édition de son tournoi de jeunes footballeurs, l'AFCO innove en organisant cette manifestation sur deux jours.

Le dimanche ce sont les U7 et U11 qui s'affronteront sur les pelouses et terrains synthétiques du stade Léon Laurent tandis que les U9 et U13 se retrouveront le lundi 1er mai sur les mêmes installations.

Une centaine d'équipes venant de Bourgogne et bien au-delà participeront à cet événement annuel, soit plus d'un millier de jeunes garçons et filles.

Quelque 50 bénévoles, les éducateurs et de jeunes arbitres sont mobilisés pour que ce tournoi soit une réussite. Des animations autour du ballon rond offriront des moments récréatifs.

5-6-7 MAI : CHAMPIONNATS DE FRANCE DE FLÉCHETTES



L'association « Club de fléchettes du BHV » organise des championnats de France, 25 ans après la dernière édition en terres avallonnaises (en 1998). **300 joueurs – 50 équipes** vont se disputer le graal sur des parties de cricket ou de 501 afin d'attribuer les titres en individuel, en doublette et en équipe.

Le club d'Avallon aura bien entendu son mot à dire. Romuald Fuentes, Noël Villaça ou Jean-Jacques Pani, entre autres, se mêleront à la lutte au Cosec de la Morlande, transformé pour l'occasion en salle de jeu géante.

La compétition sera ouverte au public qui pourra participer à des tournois ouverts en parallèle aux non licenciés.

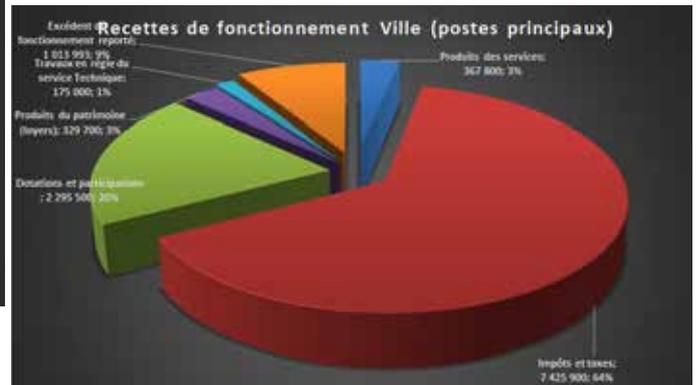
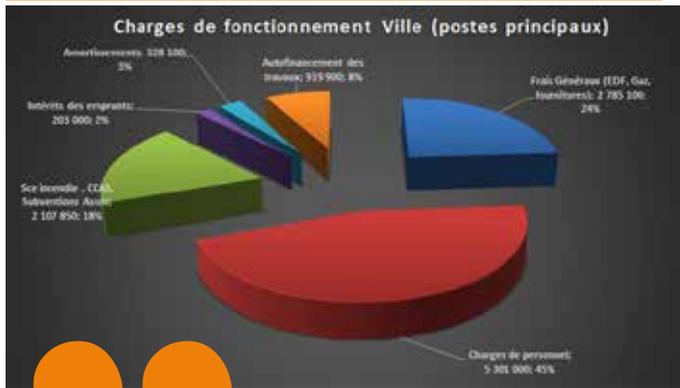
11 JUIN : LA BOULE LYONNAISE AU BOIS DIEU



En partenariat avec le comité bouliste départemental, « la Boule sportive avallonnaise » organise le championnat régional le dimanche 11 juin au stade du Bois Dieu.

16 équipes masculines et 8 féminines se départageront afin d'obtenir les billets qualificatifs pour les championnats de France en doublette. La compétition sera ouverte au public entre 8h et 18h.

UN BUDGET DE RELANCE



Réuni le 6 avril, le conseil municipal a validé les comptes administratifs 2022 et voté le budget prévisionnel 2023. *Camille Boério, conseiller délégué aux finances, analyse ce double exercice.*

En matière de fonctionnement pour l'exercice 2022, la commune affiche un résultat positif de 815 521 euros. A quoi attribuez-vous ce résultat ?

Camille Boério : D'abord à une maîtrise des frais généraux malgré l'augmentation importante des coûts de l'énergie. Maîtrise aussi des charges de personnel qui ont diminué en partie suite au transfert de la piscine, ce qui nous a permis d'absorber plus facilement l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires. On retiendra aussi une réduction de la dette qui s'élève, au 1er janvier 2023 à 8 153 741 euros, contre 10 316 820 euros un an plus tôt. Le montant de la dette est d'ailleurs inférieur à ce qu'il était il y a 20 ans. Cela tient au fait que nous n'avons pas eu recours à l'emprunt depuis 3 ans.

Changement de cap en 2023. Vous avez présenté un budget de relance. Quelles sont les grandes tendances ?

C.B : Les bons résultats cumulés nous permettent d'équilibrer les budgets annexes (cinéma, camping, Espace Victor Hugo) en accordant des subventions pour éviter d'emprunter. Ils favorisent la relance d'un cycle d'investissement important qui concerne la place des Odebert, la collégiale Saint-Lazare, l'assainissement de Chassigny et l'achèvement de la médiathèque.

Equilibrer un budget, c'est aussi réduire les dépenses. Sur quels leviers agissez-vous ?

C.B : Malgré une nouvelle augmentation des coûts de l'électricité de plus de 200 000 euros, les

charges à caractère général n'augmenteront que de 1 %. Pour faire des économies sur l'énergie, nous poursuivons les travaux qui consistent à renforcer l'isolation des bâtiments communaux, qu'il s'agisse de la mairie ou des écoles. En matière d'éclairage public, on va continuer à remplacer les ampoules par des leds. De même, la limitation à 19 ° de la température dans les bâtiments et l'extinction de l'éclairage public la nuit nous ont également permis de réduire les dépenses de façon non négligeable.

Les autres charges de gestion courante représentent plus de 20 % des charges à caractère général. Ce sont les dotations versées au SDIS pour 504 600 €, dans le haut de la fourchette des contributions communales, au CCAS pour 655 000 € et une enveloppe de quelque 200 000 € de subventions aux associations.

Et, côté recettes ?

C.B : Les recettes de fonctionnement vont progresser de 278 000 € grâce à l'augmentation des bases d'imposition.

En résumé, le budget 2023 c'est combien ?

C.B : En fonctionnement, le budget principal est de 11 millions 737 000 € et en investissement de 4 millions 850 000 €, avec seulement 800 000 € d'emprunt et un apport du budget de fonctionnement à hauteur de 919 000 €. Et on reste fidèle au principe qui consiste à ne pas emprunter plus qu'on ne rembourse.

PAROLE À L'OPPOSITION

Il y a parfois des choix qui laissent perplexes...depuis quelques mois les particuliers, les collectivités et les entreprises sont enjoins à un plan de sobriété énergétique contraint. Pour aider les collectivités à sortir la tête de l'eau (froide !) l'Etat met en place un fonds vert pour soutenir les investissements en ce sens. Avallon choisit donc : la réfection de la place des Odebert ! Cette place en a besoin mais est-ce que cette réalisation nous permettra de surmonter la crise énergétique...permettez nous d'en douter ! Si nous prenons une direction...ce n'est pas celle de l'avenir.

Sonia Patouret, Emmanuel Zehnder, Myriam Gillet-Accart, Jérôme Huchard, Leyla Derviscemaloglu.

Nous sommes de plus en plus nombreux à être convaincus de l'importance du développement durable, de préserver l'environnement et d'adapter des mobilités dites « douces » mais cela ne doit pas se faire au détriment des déplacements en voiture. Chasser la voiture du centre-ville en limitant le nombre de places fera fuir la population ailleurs. Les grandes villes adoptent ce genre de projet mais elles ont à disposition une offre de transport en commun.

Végétaliser, oui ! Supprimer des places de parking, non !

 F.Bouvier - Rassemblement pour Avallon

Les textes publiés sont rédigés sous la responsabilité de leurs auteurs, nous les éditons dans leur intégralité.



INFORMEZ-VOUS ALERTEZ-NOUS !

Soucieuse d'être à l'écoute des habitants, et de répondre à leurs préoccupations, la Ville s'appuie sur plusieurs réseaux de communication :

ALLO MAIRIE (0 800 877 187) : pour des interventions urgentes (voirie, espaces verts, éclairage public...).

COMMUNICATION@VILLE-AVALLON.FR : pour vos remarques et suggestions. Des réponses vous seront apportées en lien avec les services concernés.

L'APPLICATION INTRAMUROS : elle vous permet (entre autres) de signaler directement un problème de voirie, d'espaces verts ou encore d'éclairage public.

NUMÉROS UTILES

HÔTEL DE VILLE	03 86 34 13 50
37, grande rue Aristide Briand	
Cabinet du Maire	03 86 34 98 23
Etat civil	03 86 34 98 25
Carte d'identité / Passeport	03 86 34 96 73
Recensement / Elections	03 86 34 96 73
Police municipale	03 86 34 98 22
Communication	03 74 95 18 98
Urbanisme et habitat	03 86 34 84 11
Marchés publics	03 86 34 84 17

Horaires services état civil, passeports cartes d'identité, élections

Lundi : de 13h30 à 19h
Mardi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mercredi : de 9h à 17h (*sans interruption*)
Jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Vendredi : de 13h30 à 17h
Le service Cartes d'identité et Passeports est ouvert le samedi matin de 9h à 12h.

SERVICES EXTÉRIEURS

Archives municipales	17, rue du Bel Air	03 86 33 28 58	
Bibliothèque Max-Pol Fouchet	Av. de la République	03 86 34 46 18	
Camping municipal Sous Roche	Rue Sous Roche	03 86 34 10 39	
Cinéma Le Vauban	1, rue Maréchal Foch	03 86 34 22 87	
Conservatoire musique, danse, théâtre	55, grande rue A.Briand	03 86 34 05 15	
Direction des affaires culturelles	55, grande rue A.Briand	03 86 48 23 03	
Espace seniors, maison des citoyens	2, av. Pierre Vigoureux	03 86 33 52 68	
Espace Solidarité Famille	Centre Communal d'Action Sociale, Centre social, enfance-jeunesse	10, av. Victor Hugo	03 86 42 01 90
La Fabrik, espace numérique	11, rue du Gal Leclerc	07 86 20 97 85	
Musée de l'Avallonnais Jean Després	Impasse du Collège	Square J.Schiever	03 86 34 03 19
Piscine intercommunale	Av. du Parc des Chaumes	03 86 34 08 51	
Services techniques	9 bis, route de Paris	03 86 34 93 25	
Sports & gestion des salles	55, grande rue A.Briand	03 86 34 84 14	

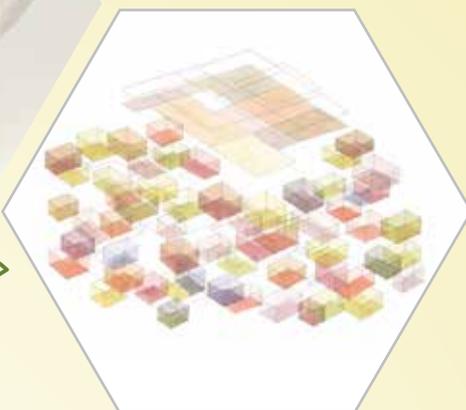
Une nouvelle saison d'expositions à ne pas manquer !



Jean Després, orfèvre et bijoutier

Jusqu'au 5 novembre

Musée de l'Avallonnais Jean Després



« *Lieux réels, espaces rêvés* »

par Colin Gravot

Jusqu'au 7 mai

Maison des Sires de Domecy

Le Printemps des Artistes

Exposition d'artistes amateurs

Du 14 au 30 avril

Grenier à Sel



LE PRINTEMPS
DES ARTISTES

« *Nature* »

par Clive Manuel

Du 13 mai au 4 juin

Grenier à Sel

« *Mon chemin en photo,
la maîtresse en nature* »

par Heko Köster

Du 12 mai au 11 juin

Maison des Sires de Domecy



« *Mythologies intimes* »

par Anne Procoudine

Du 2 juin au 2 juillet

Saint-Pierre & La Fabrique

